



Intervention d'Anne Hidalgo, Maire de Paris Logement

Seul le prononcé fait foi.

Mes chers collègues, en nous emparant de la question du logement dès les premières semaines de la mandature, nous répondons avec une détermination totale aux exigences et aux espérances de l'ensemble de nos concitoyens.

Ils sont en effet encore et toujours confrontés à la rareté et à la cherté de l'immobilier dans une capitale très attractive au territoire très resserré. Qu'ils voient leur budget phagocyté par un loyer trop élevé ou qu'ils peinent à vivre avec leur famille dans un appartement exigu, nombreux sont les Parisiens des classes populaires et des classes moyennes qui paient avec leurs enfants un lourd tribut à la crise du logement. Il est donc impératif pour Paris de livrer et de remporter la bataille du logement en commençant par refuser la fatalité du marché.

C'est dans cet esprit que nous présentons aujourd'hui les objectifs ambitieux que nous nous fixons et la méthode qui doit nous permettre de les atteindre au cours des six prochaines années.

Les objectifs sont simples : en amplifiant la dynamique instituée puis entretenue depuis 2001, nous nous engageons d'une part à développer tous azimuts l'offre de logements disponibles, d'autre part à améliorer le parc existant. La méthode est claire : en mobilisant l'ensemble des acteurs du secteur du logement que je réunirai au mois de juin nous créerons de nouvelles perspectives de mouvement dans un domaine où la pire des politiques est celle de l'immobilisme travesti en libéralisme. Comme je l'ai indiqué lors de la campagne, le logement sera la priorité de la mandature.

Pour répondre au défi quantitatif que nous pose l'essor démographique et économique de Paris, nous devons consacrer 2 milliards 500 millions au logement sur l'ensemble de la mandature. Il s'agit d'un effort historique qui doit permettre à la capitale d'atteindre avant 2030 le seuil des 25% de logement sociaux en 2025.

Il est donc impensable que l'Etat ne prenne pas sa part de ce combat, qui participe également au soutien de l'activité économique et à la création d'emplois. Il le fera en développant les aides à la pierre mais également en nous cédant rapidement une partie du foncier public dont il dispose.

Bien sûr l'horizon c'est le Grand Paris. C'est à cet échelle qu'il faut intervenir pour construire de nouveaux logements, partager nos meilleures pratiques, organiser plus de fluidité sur ce marché élargi, et dépasser les égoïsmes locaux.

En s'engageant totalement pour tenir les objectifs fixés, nous sommes au rendez-vous que nous ont fixé nos concitoyens. Nous veillerons à ce que le gouvernement, avec tous les moyens dont il dispose, nous accompagne à chaque étape de ce combat déterminant. Dans le même temps, pour

défendre la mixité inhérente à Paris, nous développerons le logement intermédiaire en impliquant les investisseurs institutionnels dans tous les quartiers en particulier dans l'Est de Paris.

Nous ferons ainsi concourir tous les leviers dont nous disposons à la réalisation de 10.000 nouveaux logements par an. En révisant le Plan Local d'Urbanisme, en transformant les bureaux obsolètes en logements, en préemptant dans les secteurs diffus, en favorisant les montages innovants au service de l'habitat participatif ou de l'usufruit locatif social, ou encore en associant tous les acteurs dans le cadre d'un pacte global, nous mettrons la société et l'économie parisiennes en ordre de bataille pour relever le défi du logement. Parallèlement, nous nous attacherons à réguler les prix du parc privé pour qu'il puisse continuer à accueillir les étudiants et les seniors, les jeunes actifs et les familles.

Au-delà de l'encadrement des loyers que permet dorénavant la loi, nous modifierons le règlement municipal pour préserver les fonctions d'habitation remises en cause par le développement incontrôlé des meublés touristiques. C'est en agissant simultanément dans tous ces domaines que nous développerons l'offre de logements accessibles pour permettre à la société parisienne d'être plus diverse, plus ouverte et plus vivante.

Dans le même temps, nous relèverons le défi qualitatif que nous pose la gestion économique, sociale, et environnementale de l'immense parc immobilier parisien. Nous poursuivrons la lutte intraitable contre l'insalubrité qui nous a conduits, depuis 2001, à réhabiliter plus de 1000 immeubles dont l'ensemble des habitants ont été relogés sur Paris. Nous serons pour cela épaulés par la cellule spécialisée créée à notre demande par la préfecture de police pour identifier et interpeller les marchands de sommeil. Parce qu'il n'y a qu'un pas de l'habitant précaire à l'habitat indigne, nous poursuivrons la rénovation thermique des habitations dans le cadre d'un plan de réhabilitation des immeubles les plus énergivores. Toujours en nous appuyant sur les nombreuses avancées conduites au cours des dernières années, mais sans nous y cantonner, nous améliorerons enfin la gestion locative au sein du parc social. La mise en place d'un directoire des bailleurs sous la présidence de mon adjoint au logement devrait permettre de suivre dans le détail, mois après mois, la situation dans chacun de nos grands ensembles. La sécurité des locataires, la transparence des procédures d'attribution et la qualité du dialogue social feront ainsi l'objet d'une attention renouvelée dont les Parisiens seront les bénéficiaires.

Mes chers collègues, nous avons commencé à nous battre sur le front du logement en 2001 et les résultats ne se sont pas fait attendre : les Parisiens sont revenus en masse dans la ville qu'ils fuyaient, les classes populaires et les classes moyennes ont pu être préservées de l'exode auquel les condamnait la spéculation immobilière, et la transparence s'est étendue à l'ensemble des processus d'attribution et de logement. Les Parisiens nous donnent acte de ce que nous avons accompli. Mais ils attendent de nous davantage. Ils ne nous ont pas élus pour livrer la bataille. Ils nous ont élus pour la remporter. C'est la raison pour laquelle nous devons nous montrer intraitables sur les ambitions que nous nous fixons et les moyens que nous nous donnons. Je suis persuadée que tout ce que nous ne ferons pas absolument, nous ne le ferons absolument pas. Je forme donc le vœu qu'ensemble nous réussions là où nous n'avons pas le droit d'échouer.